



## Communiqué de presse

### **Coalition d'assureurs, sociétés de leasing, concessionnaires, prestataires de contrôle des véhicules, entreprises de l'après-vente automobile et consommateurs :**

#### **« Faire respecter les principes du Traité de Rome à l'ère digitale de l'automobile »**

*Bruxelles, 23 mars 2017 - Une grande coalition représentant l'industrie automobile et les automobilistes demande aux institutions de l'UE de mettre en place un cadre réglementaire solide pour créer une plateforme interopérable, embarquée et télématique, en se basant sur les principes fondamentaux du Traité de Rome : concurrence loyale, entrepreneuriat indépendant, innovation et choix du consommateur.*

Signés il y a 60 ans, les Traités de Rome ont marqué le début de la création de l'Union européenne. Depuis, nous avons été témoins de changements de paradigme radicaux dans les comportements humains, industriels et sociétaux, ainsi que d'une digitalisation croissante des processus. Les voitures que conduisait Paul-Henri Spaak et les autres signataires au « Palazzo dei Conservatori » à Rome il y a 60 ans, n'ont plus rien en commun avec les voitures d'aujourd'hui. À l'heure actuelle, la « voiture connectée » fait partie de notre mobilité quotidienne.

Nos secteurs sont confrontés à des **changements révolutionnaires qui appellent un cadre réglementaire solide pour assurer « l'égalité des chances face à la digitalisation »**. L'industrie de l'UE est sur le point de se digitaliser et nous espérons que les décideurs européens en feront bénéficier l'ensemble du secteur, notamment les PME qui soutiennent l'économie de l'UE et fournissent des services de qualité aux consommateurs.

Chaque acteur de notre large coalition est intimement convaincu que **la concurrence, l'innovation, l'entrepreneuriat indépendant et les intérêts des consommateurs** sont les fondements essentiels de l'Union européenne d'aujourd'hui et de demain. Dans le secteur automobile, la concurrence de l'ère digitale commence à l'intérieur du véhicule où la qualité et l'accessibilité des données embarquées peuvent être offertes et choisies par le consommateur. Cependant, le design actuel des systèmes télématiques fermés contrôle le flux de données qui entre et sort du véhicule et limite fortement la concurrence et l'innovation de tous les services et produits « autour de la voiture ». Notre → [video](#) illustre bien ce concept (clic droit, ouvrir le lien hyper texte).

Sur les marchés hautement compétitifs des ventes de véhicules, de l'entretien et des réparations, des assurances, du leasing et de la location, des contrôles périodiques obligatoires, des pièces détachées et outils de tests diagnostiques, **« la libre circulation des données » et l'interopérabilité sont des éléments clés**, seuls garants d'un véritable choix des services digitaux permettant au propriétaire du véhicule de décider avec qui il partage ses données et à quelles fins.

**Notre coalition demande aux Institutions européennes d'entreprendre la transformation digitale en créant un cadre réglementaire solide pour une plateforme interopérable, standardisée, sûre et sécurisée, digitale, embarquée et télématique. La construction de l'Union européenne du 21<sup>e</sup> siècle commence par la réaffirmation des principes fondamentaux de concurrence loyale, innovation, entrepreneuriat et libre choix des consommateurs. L'importance de ces principes existant depuis 60 ans ne devrait pas être remise en cause par la nécessité de les adapter au contexte actuel.**

# Coalition pour une industrie de service automobile compétitive à l'ère digitale



**ADPA** – L'Association européenne des éditeurs de données indépendants a pour but d'assurer un accès équitable aux données et informations automobiles et de mettre en place les conditions d'un cadre compétitif pour les éditeurs de données indépendants. Cela leur permettra de concevoir et fournir des produits et services compétitifs, innovants et multimarques aux agents de l'après-vente automobile.



**CECRA** – Le Conseil européen du commerce et de la réparation automobile est la Fédération européenne représentant les intérêts des activités de commerce et de réparation automobiles et les Commissions des Concessionnaires européens représentant les concessionnaires de certaines marques. Il vise principalement à maintenir un cadre réglementaire européen favorable aux entreprises de commerce et réparation du secteur automobile qu'il représente. Contact : Bernard Lycke – Directeur Général –



**CITA** – Association internationale des organismes publics et privés qui effectuent les contrôles obligatoires de véhicules en service et de leurs remorques, ou qui ont pour responsabilité d'autoriser et superviser les organismes de contrôle.



**EGEA**- L'Association européenne des Garages et Équipements de test représente tant les fabricants que les importateurs d'outils et d'équipement de réparation, d'entretien et de contrôle technique des véhicules, qui interviennent comme soutiens à part entière à la chaîne de valeur industrielle de l'automobile. Elle a pour rôle de s'assurer que ses membres puissent fournir les meilleurs équipements et services à l'après-vente automobile en s'efforçant de les informer des dernières technologies, obligations légales et de standardisation et d'être ainsi compétitifs dans l'approvisionnement d'équipement de garage et de test, l'industrie des services et d'étalonnage. Contact : Eléonore van Haute –



La **FIA** est une fédération internationale de Clubs d'Automobiles et de Tourisme. La FIA Region I représente l'intérêt de ses membres, qu'ils soient automobilistes, usagers des transports publics, piétons ou touristes en Europe. Son but premier est de garantir une mobilité sûre, abordable, durable et efficace.



La **FIGIEFA** est la fédération internationale des distributeurs automobiles indépendants de l'après-vente. Ses membres, dont la FEDA en France, représentent des détaillants et grossistes de pièces détachées et composants automobiles et leur chaîne de réparation associée. La FIGIEFA a pour but de maintenir une concurrence libre et efficace sur le marché pour les pièces détachées, l'entretien et la réparation.



**Insurance Europe** est la fédération européenne des assureurs et réassureurs. Avec ses 35 entités membres - les associations nationales d'assurances - Insurance Europe représente tous types de sociétés d'assurances et de réassurances, par exemple, des entreprises paneuropéennes, les rehausseurs de crédit, les mutuelles et les PME. Basée à Bruxelles, Insurance Europe représente des sociétés comptant pour environ 95 % des recettes de primes totales à l'échelle européenne. L'assurance contribue largement à la croissance et au développement économiques de l'Europe. Les assureurs européens génèrent des recettes de primes à hauteur de 1 200 milliards d'euros, emploient directement plus de 975 000 personnes et investissent presque 9 800 milliards d'euros dans l'économie.



**Leaseurope** - La Fédération européenne des Associations de sociétés de leasing représente les industries automobiles de leasing et de location en Europe. La gamme de produits des membres de Leaseurope s'étend des ventes à tempérament (hire purchase) et leasing financier jusqu'aux opérations de leasing de toutes les catégories d'actif (automobile, équipement et immobilier). Cette gamme inclut également la location de courte durée de voitures, camionnettes et camions.